

Profiter au maximum de l'herbe de printemps

Même si le démarrage reste timide en ce début avril, la pousse d'herbe a bel et bien commencé. De l'herbe d'excellente qualité dont il faut faire profiter les brebis tout en reconstituant les stocks !

Faire consommer de l'herbe courte

Le pâturage peut démarrer dès maintenant même si les quantités d'herbe sur pied sont peu importantes. Afin de ne pas gaspiller l'herbe, il est conseillé d'adopter un pâturage tournant en affectant un ensemble de 4 à 6 parcelles par lot d'animaux et en respectant un temps de repos de 21 jours entre deux passages. L'essentiel est de rester sur un niveau de chargement instantané élevé (nombre de brebis par hectare à un moment donné). Pour cela, il ne faut pas hésiter à constituer des lots de brebis de taille conséquente



(de plus de 100 brebis) ou à recouper les grandes parcelles à la clôture électrique. Il est aujourd'hui démontré que cette méthode permet aux brebis d'utiliser le meilleur de l'herbe. Les « avertissements herbe » communiqués par les programmes herbe et fourrages des régions Limousin et Poitou Charentes fournissent de bons indicateurs pour gérer l'herbe au printemps et assurer les stocks.

Les brebis qui ont mis bas en février et mars sont mises à l'herbe. Pour les agneaux âgés de moins 3 semaines, il est conseillé de rentrer le lot en bergerie la nuit si présence de prédateurs (renards). Les brebis sont allotées par lot d'agnelage (durée d'un mois maximum). La gestion des traitements sanitaires et du sevrage est ainsi plus facile. Les agneaux nés en janvier ou tout début février sont proches du sevrage et il apparaît plus judicieux de ne pas les sortir et de les finir en bergerie après le sevrage.



Plus de 100 jours de lactation

Au printemps, les lactations à l'herbe autorisent des sevrages tardifs, après 100 à 120 jours d'allaitement. Les agneaux profitent ainsi au maximum du lait des mères dans la mesure où les quantités d'herbe ne sont pas un facteur limitant. Si les brebis sont suffisamment laitières, il n'est pas nécessaire de compléter les agneaux à l'herbe. Un nourrisseur sélectif peut ainsi être mis à disposition des agneaux sous la mère 3 semaines avant le sevrage pour préparer la transition à la rentrée en bergerie, qui reste longue et délicate pour des agneaux qui n'ont jamais consommé de concentré. Par contre, si les brebis manquent de lait, un nourrisseur sélectif suit les agneaux à partir de l'âge d'un mois et demi et il faut envisager un sevrage plus précoce. Le concentré peut être un aliment complet, un mélange fermier ou même une céréale seule. Les deux dernières solutions restent des rations plus acidogènes, ce d'autant plus que les céréales sont broyées.

Le flushing des brebis mises à la reproduction ce printemps est assuré exclusivement avec de l'herbe. En avril et mai, l'herbe a la même valeur qu'une céréale et il est donc inutile d'en ajouter.



De courtes transitions alimentaires

Pour les brebis qui allaitent, une transition alimentaire de quelques jours est conseillée afin de ne pas casser la production laitière. Par contre, cette précaution n'est pas nécessaire pour les brebis vides. Les agnelles nées à l'automne n'ont jamais consommé d'herbe et ont souvent des problèmes d'adaptation. Ajouter quelques brebis de réforme dans le lot les initie pour trouver l'eau et commencer à pâturer. Un apport de 300 g de concentré au pré par agnelle et par jour pendant une dizaine de jours limite la baisse subite de croissance. Cela n'est pas obligatoire si les jeunes femelles ont été habituées à consommer des quantités importantes de fourrages pendant l'hiver (en rationnant le concentré).

Stocks : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier

Différentes solutions sont envisageables pour reconstituer les stocks ce printemps et miser sur plusieurs pistes semble raisonnable compte tenu de l'enjeu cette année. En plus des récoltes classiques à base de foin, l'enrubannage permet des stocks de qualité et autorise une seconde coupe sur les jeunes semis en particulier. Le RGI, par exemple, se prête bien à cette technique. Ce printemps, des fourrages annuels de type moha (semé à 40 kg par hectare) en association avec du trèfle d'Alexandrie éventuellement, peuvent être implantés. Cette plante a fait ses preuves cet hiver en matière de qualité et d'appétence.

Pour les cultures pérennes, les semis sous couvert de moha, de colza ou d'avoine de printemps garantissent un rendement conséquent à faucher ou à pâturer (pour le colza) deux mois plus tard. Le mélange de graminées et de légumineuses est alors semé aux doses habituelles auxquelles s'ajoutent 2 kg de colza, 15 kg de moha ou bien 20 kg d'avoine de printemps par hectare. Enfin, en élevage mixte ovins/bovins, il est envisageable d'implanter des surfaces de maïs supplémentaires à destination de l'une ou de l'autre espèce pour l'hiver prochain.



20 % de renouvellement

En 2011, les agnelles conservées pour le renouvellement sur les naissances de printemps ont bien souvent été moins nombreuses qu'à l'accoutumée. Cette année, la prolificité est nettement supérieure dans la plupart des exploitations (sauf problème sanitaire) et c'est le moment où jamais de renouveler son troupeau au moins à raison de 20 %.

Le choix des agnelles est réalisé avant les premières ventes d'agneaux. Les agnelles doubles sont à privilégier si possible sous réserve que le lot soit homogène. À titre indicatif, une agnelle issue d'une brebis laitière et qui présente un bon potentiel de croissance pèse entre 28 et 30 kg au sevrage (entre 100 et 120 jours). Les logiciels de gestion de troupeau autorisent un tri sur la carrière des brebis.



© Photos: CIRPO

Pour en savoir plus,
contactez votre technicien.

Des informations
sont également en ligne
sur les sites :
www.reconquete-ovine.fr
www.idele.fr

...DANS LA PROCHAINE LETTRE
D'INFORMATION : LES SEMIS
DE DÉROBÉES, LE SEVRAGE
ET LA FINITION DES AGNEAUX

Document réalisé par des techniciens
d'organisations de producteurs
et de chambres d'agriculture des régions
Limousin, Poitou-Charentes et Centre.
Coordonné et rédigé par Laurence Sagot
(Institut de l'Élevage/Ciirpo)

Avec le
soutien
financier
de :

